

WANTED



**INTERMITTENT
DANGEREUX**

Si j'avais su ? J'y serais allé !

Le 19 avril 2005, des chômeurs, des intermittents du spectacle, des retraités, bref, des travailleurs se sont invités au siège de la CFDT pour demander en quel nom les « accords » les concernant avaient été signés. Deux ans plus tard, sans autre motif invoqué que la « violation de domicile », deux occupants sont **mis en examen à la demande de la CFDT**.

Mais qui dépasse la ligne jaune ?

- Des travailleurs qui en arrivent à occuper un local syndical ?
- Ou un syndicat qui porte plainte contre des travailleurs en lutte ?

**Quoiqu'il en soit, moi,
si j'avais su, j'y serais allé !**

(A signer sur www.cie-joliemome.org/petition)

Où en est-on 3 ans plus tard ?

- Plus de 10 000 personnes, associations, compagnies ou syndicats ont signé la pétition « si j'avais su j'y serais allé » et déclaré leur soutien à Ludovic et Michel .
- Un millier de spectateurs et des dizaines d'intervenants ont participé à la journée de soutien organisée au théâtre de l'Épée de Bois à la Cartoucherie le 15 juin 2008 : *Le Cabaret dé-chaîné*
- A l'approche d'une nouvelle « négociation » à l'Unedic qui touchera l'intermittence, de nouvelles mobilisations vont avoir lieu, à commencer par la manifestation nationale du samedi 6 décembre 2008 contre le chômage et la précarité.

« Le Procès-Spectacle »

A partir du 6 novembre 2008, la Compagnie Jolie Môme oppose à la procédure de la CFDT une réponse artistique à découvrir au théâtre La Belle Étoile.

« Pourquoi encombrer les tribunaux avec des procès dérisoires contre des citoyens indociles... alors que l'on peut faire une bonne fois pour toutes le procès du militantisme ? »

Le procès au Palais de justice se tiendra le jeudi 11 décembre 2008

Le comité de soutien à Michel et Ludovic vous invite à venir nombreux les soutenir à 13h00 à la 14ème chambre du tribunal correctionnel , Palais de justice de Paris, Metro Cité.

Toutes les infos sur :

www.cie-joliemome.org www.hns-info.net www.cip-idf.org